



Au village

FÊTE DES LABOUREURS 2018

1968 n'a pas été que celle des pavés et des grèves. 1968 a surtout été l'année de naissance des présidents de la fête des laboureurs 2018, Thérèse et Mourad Boualouani. Et pour se replonger dans l'ambiance, rien de tel qu'un voyage dans le temps au volant d'un combi aux couleurs de l'arc-en-ciel, dans une ambiance « peace & love ».



Même si le soleil n'était pas au rendez-vous, l'ambiance était tout aussi festive et chacun a pu déguster bugnes, foujou et vin blanc. Et comme chaque année, la cuvée du Bacchus a été particulièrement appréciée.

Dans l'après-midi, l'atmosphère était toute aussi chaleureuse grâce à un spectacle de danseuses orientales qui ont hypnotisé quelques habitants de la commune !... Le week-end s'est clôturé après le banquet du lundi où le nom des présidents 2021 a été dévoilé : Laurent et Amélie Foriel ont pris le bouquet et rejoint l'équipe présidentielle.

Thérèse et Mourad Boualouani, toute l'équipe présidentielle ainsi que le comité des fêtes tiennent à remercier tous ceux qui ont participé, aidé afin que ce temps de l'année soit une fête marquante dans la vie de la commune.



Merci à Jacques Douay pour toutes ces magnifiques photos !

Appel : En 2019, le comité des fêtes fêtera ses 90 ans et à cette occasion, le comité aimerait faire un temps fort autour de la fête des laboureurs. C'est pourquoi les habitants qui le souhaitent seront mis à contribution.



Il s'agit de collecter les photos des chars et des présidents des années antérieures à 2019. Les photos seront scannées puis vous seront rendues ;

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Céline Martel (06 79 55 76 06) ou Manuel Guilhermet (06 10 32 15 57).

Actus Jeunes

INSCRIPTIONS AUX ÉCOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE

Pour inscrire votre enfant à l'école : (attention, c'est uniquement sur rendez-vous !)

École Maternelle Intercommunale	École Primaire « Victor Boiron »
Du 23 avril au 1^{er} juin	Du 23 avril au 8 juin
Classes de Petite et Moyenne Section	Classes de Grande Section à CM2
Tél 04 75 48 86 23	Tél 04 75 48 40 31
175 Chemin des trois communes – Hameau de l'Écancière à EYMEUX	3 Rue des Platanes à LA BAUME D'HOSTUN

1. Passer à la Mairie avec le livret de famille pour demande un certificat d'inscription
2. Téléphoner à l'école pour rendre un rendez-vous afin de procéder à l'admission. Lors de ce rendez-vous, pensez à vous munir du certificat d'inscription, du livret de famille et du carnet de santé de votre enfant



DÉROGATIONS SCOLAIRES

Accorder une dérogation scolaire à un enfant pour une autre commune que celle de sa résidence, c'est permettre que des effectifs baissent, entraînent une fermeture de classe et que les classes restantes soient surchargées. C'est aussi pour la commune, s'acquitter d'une participation financière importante envers la commune d'accueil de l'enfant tout en continuant de rembourser un groupe scolaire neuf et parfaitement adapté aux effectifs actuels.

En investissant dans un groupe scolaire, confortable, sécurisé, accessible à tous et doté des technologies numériques, la commune s'est engagée dans un effort financier sans précédent en direction des enfants du village et assume son devoir en leur offrant les meilleures conditions pour recevoir l'instruction de leurs jeunes années. Le coût de cet investissement sur plusieurs années, mérite qu'en retour chaque famille, qui s'installe au village, y scolarise ses enfants.

Tous les services périscolaires annexes y sont présents :

- Garderie périscolaire fonctionnant matin (7h30), midi (11h40-12h15 et le mercredi de 11h50 à 12h30) et le soir (16h à 18h30)
- Restauration scolaire

En conséquence, quelles qu'en soient les raisons (travail, horaires, nourrice, transport, etc...) aucune dérogation scolaire n'est accordée pour que nos enfants aillent accomplir leur scolarité ailleurs qu'à La Baume d'Hostun.



JEUX DANGEREUX

→ Nous rappelons que les jeux de type « airsoft » (répliques d'armes à billes) doivent être utilisés avec des protections (notamment pour les yeux), elles sont déconseillées au milieu du village quand d'autres personnes s'y trouvent. Merci de ne pas tirer sur les animaux !

→ Il faut faire très attention avec les overbords utilisés en position allongée au ras du sol en empruntant les voies pour les voitures il faut avoir conscience que les conducteurs ne vous voient pas. À vous parents : merci de rappeler les conséquences que cela pourrait avoir si un drame devait arriver à vos enfants.

CLASSE DES Grandes Sections, CP : Rencontre avec Solenn Larnicol



Vendredi 23 mars 2018, lors du salon du livre de Châtillon-Saint-Jean, nous avons rencontré Solenn Larnicol, qui est illustratrice. Elle nous a d'abord parlé de son métier et de ses livres puis nous lui avons présenté notre travail en lien avec ses illustrations. Nous avons aussi récité un poème tiré d'un recueil qu'elle a illustré. Ensuite, Solenn nous a montré comment elle réalisait une illustration à l'aquarelle. Elle a peint un flamant rose qu'elle nous a dédié. Dans un troisième temps, nous avons essayé de représenter un animal à l'aquarelle. Nous avons peur de mettre trop d'eau ! Nous sommes très heureux d'avoir découvert cette technique en compagnie de Solenn Larnicol. Quelle belle matinée !



CLASSE DES CE1 - CE2 :

Salon du livre

Louis : J'ai bien aimé la rencontre avec Cécile Gambini. J'ai trouvé sa technique jolie avec les feutres, les crayons de couleur et le découpage/collage.

Charlotte : Nous avons rencontré Cécile Gambini le vendredi 23 mars au salon du livre. Sa technique pour habiller les animaux était intéressante.

Alessio : J'aimais bien le salon du livre car on a pu lire plein de livres. L'atelier était super, je pourrais même ...

Inès : J'ai bien aimé la rencontre avec Cécile Gambini. Elle nous a montré les originaux de « Bizarbres mais vrais ». J'ai bien aimé le perroquet.

Garance : Nous avons rencontré Cécile Gambini et on a fait un animal habillé. J'ai fait un oiseau avec une jupe et un chapeau.

Lowan : J'ai bien aimé quand on a habillé les animaux pendant l'atelier avec Cécile Gambini, l'illustratrice sur laquelle on a travaillé.

Marie : J'ai fait dédicacer un livre par Cécile Gambini qui s'appelle Tine ou les idées noires au placard. Je vais bientôt la lire à la classe avec Noah.

Lilou : J'ai bien aimé rencontrer Cécile Gambini parce que je voulais connaître sa manière de travailler les illustrations. J'ai bien aimé quand on a fait le questionnaire sur le salon du livre dans la salle.

Roman : J'ai bien aimé l'atelier avec Cécile Gambini. J'aime bien sa technique et c'est très joli. Après l'atelier, on est allé au salon du livre. J'ai pu lire plein de livres et ça m'a plu.

Nathaël : J'ai bien aimé l'atelier qu'on a fait avec Cécile Gambini. Il fallait habiller des animaux. J'ai habillé un varan de comodo.

Sacha : J'ai bien aimé le salon du livre avec Cécile Gambini parce que j'ai trouvé ça intéressant et maintenant on connaît sa technique.



Elevage de phasmes

Jade : J'ai bien aimé quand on a eu une naissance mais il est mort au bout de 2-3 jours.

Camille : Luan et Maybelle nous ont donné 7 nouveaux phasmes car notre élevage n'a pas fonctionné : tous nos phasmes étaient morts, même le dernier né dans la classe.

Maxime : Nous pensons que le petit est mort de froid et que les autres phasmes sont morts de vieillesse. Quand ils dorment, ils ressemblent à des branches.

Piscine

Louna : Nous allons à la piscine tous les mercredis et on s'amuse bien dans l'eau.

Faustine : Nous avons commencé un cycle piscine. On a fait le test et la prochaine sortie, nous saurons dans quel groupe nous serons.

Noah : J'ai adoré la piscine et j'ai fait tous les ateliers. J'ai même sauté du tapis flottant.

CLASSE DES CMI - CM2



Vélo

Nous nous entraînons pour la Traversée de la Drôme à Vélo qui aura lieu du 28 mai au 1er juin

Louis : J'ai bien aimé la sortie du 23/03 avec la montée du Tiollet et le col Alexandre.

Enola : J'ai moins aimé la première sortie car j'avais du mal. J'ai préféré les autres sorties.

Quentin : J'aime bien les sorties vélo.

Nathan : Je préfère les descentes.

Louis : J'espère que l'on fera encore de grandes montées

Piscine :

Nous venons de commencer notre cycle piscine et avons fait 2 séances pour l'instant

Gabriel : J'ai bien aimé le toboggan, faire la roulade pour entrer dans l'eau et sauter de l'échelle.

Léane : J'aime bien les sorties piscine et j'aime bien faire des roulades sur le tapis.

Joachim : J'aime bien sauter du plongoir et du tapis.

Luan : Je suis déçue de ne pas avoir pu me baigner.

Mathias : J'ai hâte de connaître nos groupes.

Salon du livre :

Le vendredi 23 mars, nous avons rencontré l'illustratrice Solenn Larnicol à l'occasion du salon du livre de Châtillon Saint Jean.

Fabio : J'ai adoré la voir dessiner devant nous.

Joachim : J'ai bien aimé dessiner une première de couverture avec Solenn.

Tess : J'ai beaucoup apprécié cette rencontre.

Maybelle : J'avais hâte de la voir dessiner.

Marine : Solenn nous a fait un très beau dessin d'insecte et elle a fait un flamant rose pour les GS/CP.

Méline : Solenn nous a montré des dessins d'insectes qui seront dans son prochain livre.

Enola : Je ne suis pas contente, il n'y aura pas de suite pour la série "La famille python".

Mehdi : Solenn nous a expliqué comment elle travaillait avec les auteurs.

Enzo : On devait se dessiner avec notre cadeau d'anniversaire.

Reptiles et amphibiens :

Nous avons un projet de classe autour des reptiles et amphibiens et avons une intervention en classe d'un animateur spécialisé

Romane : J'ai appris plein de choses : il y a différentes espèces de lézards et de tritons.

Christopher : On a fait une maquette par groupe.

Gabriel : C'est une maquette qui représente l'habitat des reptiles et amphibiens.

Enzo : On a ensuite ajouté des habitations, cela nous montre la place prise par l'homme dans l'environnement.

Louis : On s'est rendu compte que les animaux n'avaient presque plus de place.

Maéva : J'ai appris qu'en construisant des bâtiments, on menaçait les animaux.

Noé : Ce n'est pas la première fois que l'on travaille avec Lucas, l'animateur.

Laura : Je ne savais pas que les tritons pouvaient être venimeux.



TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRE



Activité peinture



Intervention
de l'illustratrice
Florence Exrant





Intervention de l'apiculteur Éric Chassain



ÉCOLE NUMÉRIQUE 2016-2018



L'Éducation nationale s'engage pour faire entrer l'école dans l'ère du numérique : au service des apprentissages et des besoins de chaque élève. L'école de la Baume d'Hostun a bénéficié, grâce au dispositif « école numérique », d'une dotation de 1394 € pour la mise en place d'un vidéo projecteur dans la classe des Grandes Sections - CP.

Un vaste programme de formation des enseignants est actuellement en cours. Ce dispositif est financé par l'État, Valence Romans Agglo, la région et l'Europe.

16 ans et +

**JOBS D'ÉTÉ
ET MOBILITÉ
INTERNATIONALE**

PIJ Point
Information
Jeunesse

5 ateliers
Information
Aide à la recherche
**Du 28 mars
au 16 mai 2018**

De 14h à 17h

28/03 | Bourg-de-Péage
 12/04 | Valence
 13/04 | Portes-lès-Valence
 25/04 | Bourg-lès-Valence
 16/05 | Beaumont-lès-Valence

INFORMATION
JEUNESSE

europe
direct
Sud Rhone Alpes

+ d'infos :
 Contactez les animatrices du PIJ :
 07 61 59 78 51 / 07 61 33 27 64 /
 06 81 80 23 70
www.valenceromansagglo.fr

valence
romans
AGGLO

de 0 à 3 ans

REUNION PUBLIQUE

**Quels espaces pour les 0-3 ans
sur notre territoire?**

*Venez donner
votre avis !*

Accueil à 19h
Restitution du diagnostic
Ateliers participatifs
Pot de Clôture

Une nouvelle étape de concertation !

Jeudi 26 avril 2018
19h30
Salle du patronage - Jaillans

Venez définir le projet avec nous !
Parents, professionnels, élus...

En mairie

ÉTAT CIVIL : - naissance



Mélya, le 16 mars 2018 au foyer de Cindy et Cédric DARMAND, 6 rue du Cottage

Nous lui souhaitons la bienvenue et adressons toutes nos félicitations aux parents.

- décès

Mme Marie DESCOURS veuve **CROZET**, le 17 mars, 442, route des Richards,

Nous présentons nos sincères condoléances à la famille.

À noter : la mairie est destinataire des avis de naissance et de transcription de décès mais certaines informations ne sont pas publiées dans notre bulletin communal car les parents ou la famille n'ont pas autorisé la publication dans la presse.

URBANISME – Permis de construire / Déclaration préalable

- Arrêté du Maire du 12 mars 2018 autorisant M. O'BATON Valentin à la construction d'une maison individuelle – Lot n° 1 Lotissement La Blache – 505 Route de Gervans
- Arrêté du Maire du 16 mars 2018 portant non opposition à la déclaration préalable de M. VELARDI Jonathan à la réalisation d'une clôture – 13A rue des Charmilles
- Arrêté du Préfet du 20 mars 2018 autorisant le permis de construire pour la construction d'un bâtiment « Brioche dorée », création d'ombrières sur parking et construction d'une nouvelle passerelle sur l'A49 avec ascenseurs sur l'aire de service « Royans-Vercors » au nom de AUTOGRILL COTE FRANCE – A49
- Arrêté du Maire du 22 mars 2018 portant non opposition à la déclaration préalable de M. COLIN Patrick à l'installation de panneaux photovoltaïques – 1967 route de Gervans

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens et jeunes filles nés entre le 1er Avril 2002 et le 30 avril 2002 doivent se présenter en Mairie munis du livret de famille.



CARTE D'IDENTITÉ – PASSEPORT

La période d'examen et les vacances approchent. Votre pièce d'identité doit être en cours de validité. Les périodes à venir représentent une hausse considérable des demandes de titres de voyages. L'imprimé de demande est à retirer en mairie de La Baume d'Hostun. Une liste des pièces vous sera fournie.

→ La ville de Romans-sur-Isère s'est dotée d'une troisième borne biométrique.

ÉPICERIE SOCIALE ET PÉDAGOGIQUE DE ROMANS – Riche convivialité et soutien matériel



L'épicerie sociale et solidaire est un projet au carrefour de l'action sociale et de l'économie solidaire. Elle met à disposition des personnes en difficultés, des lieux et divers outils à même de leur permettre d'agir sur leur situation alimentaire : un accueil, une présence, un magasin, une salle d'activités et d'échanges.

Cette épicerie permet aux personnes en grandes difficultés de faire leurs courses (alimentation- hygiène et entretien) presque, comme tout le monde, en proposant à la vente des produits à bas prix mais de qualité correcte. Depuis 10 ans, l'objectif est d'aider les familles à sortir durablement de la précarité et de l'exclusion, notamment grâce à un accompagnement social

mensuel réalisé par une conseillère en économie sociale et familiale. Les familles peuvent se présenter d'elles-mêmes à l'épicerie.

La commune de la Baume d'Hostun subventionne ce service social, ce qui peut permettre à des habitants du village d'en bénéficier.

Contact : Épicerie Sociale et Pédagogique / 48, rue Guillaume à Romans / tél : 04 75 70 10 87 /

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi 9h-12h et 14h-18h.

ARRIVÉE DES BEAUX JOURS

→ Les nuisances sonores

Les travaux de bricolage et jardinage (tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, ...) ne sont autorisés aux personnes privées qu'aux horaires ci-contre : **de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.**

Ces travaux sont interdits les dimanches et jours fériés. La réglementation sanctionne également toute manifestation sonore gênante après 22 heures, au titre de tapage nocturne.

→ Les aboiements excessifs

Un chien qui aboie de façon excessive est une nuisance à la fois pour ses maîtres et pour leurs voisins. Si vous ne réagissez pas pour régler ce problème, vous pouvez avoir des amendes pour nuisance sonore et voir même votre chien confisqué. Des colliers anti-aboiements existent, utilisez-les !

→ Élagage des haies et abattage des arbres

Pensez à tailler vos haies de manière à ce que leur développement ne fasse aucune saillie sur les voies de circulation. Les branches des arbres doivent être coupées à l'aplomb des limites des voies, par les propriétaires.

→ Usage du feu

L'usage du feu n'est pas restreint uniquement en période de sécheresse. Le principe général de la réglementation reste l'**interdiction du brûlage** à l'air libre des déchets verts. Les déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage et autres pratiques similaires constituent des déchets : élimination par broyage sur place, par apport en déchèterie, ou par valorisation directe.



RAPPEL : Pour des travaux de sécurisation, la déchèterie de l'Écancière sera fermée du 28 mai au 23 juin inclus. Vous pouvez aller déposer vos déchets avec un justificatif de domicile à Romans (avenue de la déportation), à Marches (ZA Gare de Marches) ou à Bourg-de-Péage (La Maladière). Les horaires sont à retrouver dans la dernière Vie Communale que vous pouvez retrouver sur le site de la commune.

ÉTAT FINANCIER DE LA COMMUNE ET AUGMENTATION DES IMPÔTS

La situation financière de la commune est préoccupante, nous en étudions les causes et essayons de redresser les finances afin d'éviter la catastrophe.

Plusieurs facteurs sont évidents :

- les baisses de dotation de l'État (-55 % depuis 2013) ;
- l'école pour deux raisons : l'agrandissement du groupe scolaire suite à la création de la 3ème classe en 2013 (augmentation des charges liées à l'entretien) et le changement des rythmes scolaires ;
- compétences transférées à l'agglomération pour lesquelles certaines charges du personnel n'ont pu être transférées (heures effectuées par les salariés de la commune sans compensation financière ou réduction du temps de travail) ;
- impôts bien en-dessous des communes dans la même strate que nous (500 à 2000 habitants) ;

De plus l'État souhaite faire passer la compétence « eau potable » à l'Agglomération. Le budget de l'eau étant excédentaire, il nous permet de financer une partie des investissements (réfection des voiries suite à la rénovation du réseau d'eau, achat de matériel) et une partie du salaire du personnel technique. Les incertitudes liées à la compensation de la Taxe d'habitation pour les années à venir est aussi une préoccupation importante. Des changements sont donc nécessaires pour éviter de nous retrouver en cessation de paiement.

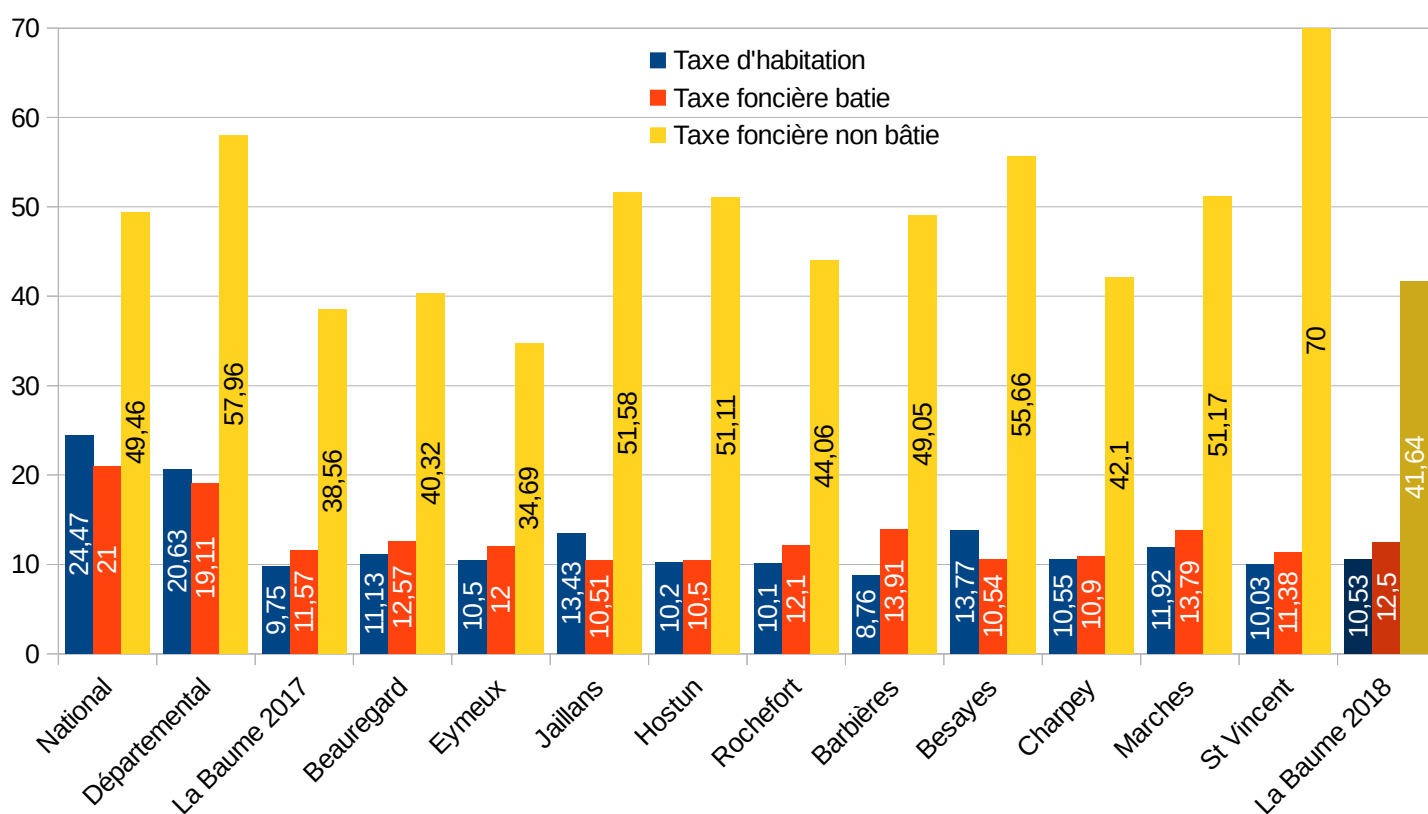
Nous sommes contraints d'augmenter la part communale des impôts pour cette année et les années qui vont suivre afin de nous rapprocher des taux des communes de notre strate et pallier, en partie, le désengagement de l'État (qui, contrairement à ce qu'a annoncé notre Président, baisse les dotations d'une grosse majorité de communes).

Pour la taxe d'habitation et les taxes foncières, l'augmentation votée ce mercredi 11 avril est de 8 % pour la part communale. Pour un foyer payant 800€ de taxe foncière cela représentera une augmentation de 30 € environ (ce chiffre est une estimation globale qui prend en compte la révision de la base).

Cela devrait engendrer une hausse des recettes d'environ 11 500€ pour la commune ce qui permettra de couvrir les pertes de dotations de l'État pour les années 2017 et 2018.

Les tableaux ci dessous permettent de situer le niveau des taxes communales dans notre village par rapport aux niveaux national et départemental et aux voisins directs en 2017.

Tous les détails du budget de la commune vous seront fournis dans la prochaine Vie Communale.



SÉANCE DU 21 MARS 2018

Présents : GUILHERMET Manuel, POURROY Ivan, PELLOUX-PRAYER Marion, WOLTRAGER Maurice, GRAVELOT Franck, MORIN Claire, RIQUET Guy, CRON Lionel, FORIEL Laurent, MILLON Cédric

Excusé(s) : POUILLY Jean-Marie qui a donné pouvoir à GRAVELOT Franck,

BUDGET ANNEXE EAU - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

En section d'exploitation, il a été réalisé 89 901.90 € de dépenses et il a été perçu 214 449.48 €, soit un excédent cumulé de 122 048.22 €.

En section d'investissement, les dépenses se sont élevées à 36 017.18 € et il a été perçu 6 390.04€, soit un déficit cumulé de 26 627.14 €

Le résultat global est donc de 95 421.68 €.

BUDGET ANNEXE EAU - APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2018

Le détail des prévisions budgétaires a été travaillé en Commission des Finances le 15 mars dernier.

Le présent budget est présenté et voté avec les reprises de résultats de fonctionnement et d'investissement constatés au 31/12/2017.

Les dépenses et les recettes de la section de fonctionnement s'équilibrent à 188 579.68 € et la section d'investissement à 109 771.68 €. Les membres du conseil municipal l'ont approuvé à l'unanimité.

Pour 2018, il est prévu en section d'investissement :

- Les travaux de rénovation de l'usine de traitement de l'eau aux rayons ultra-violet pour 51 402 € HT
- L'étude du renforcement du réseau AEP et Installation d'un poteau Incendie au Quartier La Verdure – Lotissement Bellevue pour 29 073.68 € HT

BUDGET ANNEXE EAU – DURÉE D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

L'amortissement est une technique comptable qui permet chaque année de faire constater forfaitairement la dépréciation des biens et de dégager une ressource destinée à les renouveler. Ce procédé permet de faire apparaître à l'actif du bilan la valeur réelle des immobilisations et d'étaler dans le temps la charge consécutive à leur remplacement.

L'instruction budgétaire et comptable M49 rend obligatoire l'amortissement des biens renouvelables pour les services public d'eau, d'assainissement et le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif).

A ce titre, les règles de gestion concernant les amortissements sont les suivantes :

- Les biens meubles et immeubles sont amortis pour leur coût d'acquisition HT
- Le calcul des amortissements est effectué en mode linéaire sans prorata temporis à compter de l'exercice suivant l'acquisition
- Tout plan d'amortissement en cours se poursuivra selon ses modalités initiales jusqu'à son terme, sauf fin d'utilisation du bien (cession, affectation, mise à disposition, réforme ou destruction)

En ce qui concerne les subventions d'équipements versées, les amortissements seront appliqués sur la même durée que l'amortissement des biens.

L'application de ces durées d'amortissement au sein du budget annexe eau est la suivante :

Biens ou catégories de biens amortis	Durée d'amortissement
Frais d'études de recherche et de développement et frais d'insertions	5 ans
Logiciels	2 ans
Ouvrage de génie civil pour le captage, le transport et le traitement de l'eau potable, canalisation d'adduction d'eau	40 ans
Installation de traitement de l'eau potable	15 ans
Pompes, appareils électromécaniques, installations de chauffage (y compris chaudières), installation de ventilation	10 ans
Organes de régulation (électronique, capteurs, etc...)	8 ans
Bâtiments durables	50 ans
Bâtiments légers, abris	10 ans
Agencements, aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	15 ans
Matériel de transport	10 ans
Matériel de bureau et matériel informatique	10 ans
Mobilier	10 ans
Autres immobilisations corporelles	10 ans

BUDGET PRINCIPAL – SUBVENTIONS 2018 allouées aux différentes associations

Le détail des subventions a été travaillé en Commission des Finances. Il a été décidé qu'il ne sera plus versé systématiquement la subvention annuelle aux associations baumoises. Une demande devra être formulée sur un projet spécifique.

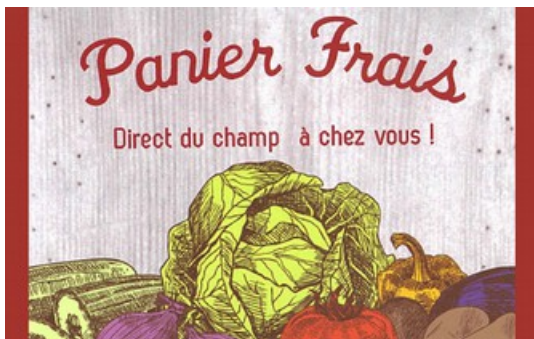
Subventions aux Associations	3 147,00	
<i>Reliquat</i>		
Associations Baumoises (Association des Parents d'élèves, Comité des Fêtes, ACCA, la Pétanque Baumoise)	1 500,00 €	<i>Montant global à répartir selon une demande de projet spécifique</i>
APE l'Ecancière	195,00 €	13 € par enfant inscrit
FNACA Hostun	32,00 €	
Familles Rurales (Ass.) - Fonctionnement	500,00 €	
R.C. Eymeux (Rugby)	400,00 €	50 € par enfant plafonné à 400 €
F.C. Hostun (Foot)	400,00 €	50 € par enfant plafonné à 400 €
Épicerie Sociale et Pédagogique	120,00 €	

La séance est clôturée par la signature des élus présents.

Prochain conseil municipal le mercredi 30 mai à 20h

Nos entreprises baumoises

Au Panier Baumois :



Panier Frais

Direct du champ à chez vous !

2 personnes : 15 € / 4 personnes : 26 €

26730 La Baume d'Hostun

06 98 36 98 04

06 68 64 33 73

RAPPEL : Pour apparaître dans la page « Nos entreprises Baumoises » de la Vie Communale ou sur le site, veuillez remplir et rapporter en mairie le formulaire à retrouver sur la dernière page de la Vie Communale de Novembre 2017 (vous pouvez la télécharger et l'imprimer via le site de la commune).

ÇA PEUT VOUS INTÉRESSER ...

POSTE NOMADE
Vous venez avec votre matériel.

OUVERT 7/7
Vous venez quand vous voulez.

WIFI
Haut débit à volonté, la campagne 2.0.

IMPRIMANTE
Vos documents en un clic.

SALLE DE RÉUNION
Recevez collaborateurs et clients.

PARTENARIAT
Le contact, la synergie, la collaboration et les pauses café !



Le **vendredi 27 avril, entre 8h et 9h**, petit déjeuner offert au Hublot à Saint-Nazaire-en-Royans pour découvrir ce nouvel espace de co-working au bord du lac.

→ Deux salles de travail équipées en wi-fi et une salle de réunion très conviviale sont à disposition H 24. Forfait flexible : au mois, à la (demi-)journée. Demi tarif pour les demandeurs d'emploi.

Venez avec vos projets et faisons connaissance. Bienvenue à bord !

Contact : lehublotcoworking@gmail.com

Adresse : 1 rue des Mariniers à St Nazaire

Entrepreneurs, freelance, consultants, créatifs, professionnels en déplacement, votre espace de coworking Le Hublot ouvre ses portes au bord du lac de Saint-Nazaire-en-Royans.

Convivial et productif, Le Hublot est un tiers-lieu ouvert à tous les entrepreneurs qui travaillent chez eux mais voudraient profiter de l'infrastructure d'un espace de travail partagé, des bénéfices du travail collaboratif et de la compagnie d'autres indépendants.

Thés et cafés des meilleurs crus, ambiance posée et travail collaboratif sont nos mots d'ordre.

Vous avez accès aux deux espaces de bureaux et à la salle de réunion. Une kitchenette et une salle d'eau sont à votre disposition. La vue est imprenable.

Le Hublot est une association.
Les forfaits courent de 5€/h à 150€/mois pour un accès 24/7.
lehublotcoworking@gmail.com pour toute information.

L'Agglo



L'AGGLO, LE MAG

Nous vous informons que le nouveau numéro de « l'Agglo le mag » est sorti. Il a dû être distribué dans toutes les boîtes aux lettres du lundi 9 au vendredi 13 avril.

Si vous ne l'avez pas reçu merci de nous le signaler, quelques exemplaires sont disponibles en mairie.

VALENCE ROMANS AGGLOMÉRATION – TARIFS DE L'ASSAINISSEMENT

Veillez trouver les nouveaux tarifs : Part fixe / Abonnement : 17.00 € HT
m³ assainis : 1.081 € HT
TVA 10 %

LA 8ÈME ÉDITION DES TROPHÉES DE L'ENTREPRISE

Les Trophées de l'entreprise sont devenus un rendez-vous annuel où se retrouvent les entreprises et les acteurs du développement économique du territoire pour découvrir de nouvelles innovations. Qu'elles soient techniques, managériales ou sociétales, ces innovations seront mises à l'honneur le 15 octobre 2018 lors de la cérémonie de remise des Trophées.



Participez vous aussi et candidatez avec vos équipes à la 8ème édition des Trophées de l'entreprise.

Les Trophées de l'entreprise est un concours gratuit, ouvert à toutes les entreprises implantées sur le territoire de Valence Romans Agglo. Le dépôt des candidatures est ouvert du 1er avril au 31 mai 2018

→ Participer aux Trophées, c'est une opportunité pour faire connaître votre entreprise et l'innovation ou la démarche remarquable que vous avez mis en oeuvre au sein de votre société.

→ C'est valoriser également un travail d'équipe qui met en lumière vos collaborateurs qui participent au développement de l'entreprise.

→ C'est vous distinguer enfin de vos concurrents et d'asseoir votre leadership sur votre marché de référence.

→ Être candidat aux Trophées de l'entreprise, c'est aussi une manière de vous inscrire au sein de votre territoire et d'être partie prenante d'une opération économique locale qui rassemble les entreprises et les partenaires économiques autour d'une grande fête des entreprises.

Nous vous offrons ainsi la possibilité de communiquer et de partager sur les actions remarquables menées dans votre entreprise, de développer la notoriété de votre activité et de montrer votre dynamisme !

Retrouvez tous les détails sur le site de l'agglo : www.tropheesentreprise.fr



Le mot des Associations

Cinéma

Comité des fêtes

Les prochaines séances de cinéma sur la commune auront lieu **le mercredi 18 avril** :



→ à 17h30 **MARY ET LA FLEUR DE LA SORCIÈRE**

Date de sortie 21 février 2018 (1h42min)
Réalisé par Hiromasa Yonebayashi
Avec Ruby Barnhill, Kate Winslet, Jim Broadbent, etc.
Genre Animation

Synopsis et détails

C'est l'été. Mary vient d'emménager chez sa grand-tante dans le village de Manoir Rouge. Dans la forêt voisine, elle découvre une fleur mystérieuse qui ne fleurit qu'une fois tous les 7 ans. On l'appelle la "fleur de la sorcière". Pour une nuit seulement, grâce à la fleur, Mary possèdera des pouvoirs magiques et pourra entrer à Endor, l'école la plus renommée dans le monde de la magie, qui s'élève au-dessus du ciel, au-delà des nuages. Le secret de la fleur de la sorcière se révélera à elle petit à petit...



→ à 20h **BELLE ET SÉBASTIEN 3 : Le dernier chapitre**

Date de sortie 14 février 2018 (1h30min)
Réalisé par Clovis Cornillac
Avec Félix Bossuet, Tchéky Karyo, Clovis Cornillac, etc.
Genre Famille, Aventure

Synopsis et détails

Deux ans ont passé. Sébastien est à l'aube de l'adolescence et Belle est devenue maman de trois adorables chiots. Pierre et Angelina sont sur le point de se marier et rêvent d'une nouvelle vie, ailleurs... Au grand dam de Sébastien qui refuse de quitter sa montagne. Lorsque Joseph, l'ancien maître de Belle, ressurgit bien décidé à récupérer sa chienne, Sébastien se retrouve face à une terrible menace. Plus que jamais, il va devoir tout mettre en œuvre pour protéger son amie et ses petits...

Tarifs : 5,50 € / enfant, étudiant ou personne de plus de 65 ans ; 6,50 € / adulte

Club des Jeunes retraités

Comité des fêtes

Tous les retraités sont invités au prochain repas « poule-ravioles » qui aura lieu le **vendredi 27 avril** à partir de 12 h dans la salle des fêtes. Il sera suivi des activités habituelles (jeux de cartes, de boules, petite randonnée...)

Veuillez vous inscrire auprès de Gérard ou Mireille Palayer (06 71 66 23 28 ou 04 75 48 42 02) le 20 avril au plus tard.



Art Floral

Comité des fêtes

La prochaine rencontre aura lieu le **samedi 28 avril** à 9h sur la scène de la salle des fêtes.

Pour tout renseignement et pour l'inscription obligatoire au plus tard le 20 avril, veuillez vous adresser à l'animatrice bénévole Jacqueline Pinet (Tél : 04 76 64 30 83)



À noter : Les dernières rencontres avant les vacances d'été auront lieu les 2 et 30 juin.

Voyage

Comité des fêtes

Le Comité des fêtes organise son **VOYAGE ANNUEL** le **samedi 16 mai** et vous propose d'aller dans la **Drôme provençale**.

Au programme de la journée :

- * La première étape vous emmènera au **château de Grignan** pour une visite guidée dans les salles meublées et décorées du château du XIIème siècle construit sur un piton rocheux.
- * Puis nous reprendrons le car pour la découverte du **domaine de Montine à Grignan** (hameau de la Grande Tulière), **visite de la cave** :
 - coup d'oeil sur l'histoire du domaine et l'AOC Grignan-les-Adhémar
 - explication des 3 différentes vinifications en blanc, rosé et rouge
 - découverte du chai à barriques et de l'importance d'un bon élevage en fût de chêne
 - retour au caveau et dégustation des vins
- * Après un bon **repas dans un restaurant de Taulignan**, vous pourrez découvrir ce village médiéval et parcourir le **chemin de la soie** (ou visiter l'atelier-musée de la soie).
- * Le bus s'arrêtera au retour à **Valaurie** pour la visite de la **fabrique-musée Eyguebelle**, visite ponctuée par une scénographie (objets d'histoire, visite industrielle, films, panneaux découvertes, dégustation produit)
 - une première partie, pour s'immerger dans l'univers de la marque, découvrir son évolution au fil des ans.
 - une deuxième partie, plus concrète, sous forme d'un couloir de visite avec fenêtre sur l'activité quotidienne de l'usine... à la découverte du métier de fabricant de sirops et de distillateur de liqueurs.



Précisions techniques :

- * Départ du bus à 7 h, place de la mairie et retour pour 18 h30.
- * Le nombre de places étant limité, pensez à réserver votre journée auprès de Mireille Palayer dès que possible et avant le 1^{er} mai (04 75 48 42 02 ou 06 71 66 23 28)
- * Tarifs :
 - 35 € par adulte de la Baume (45 € pour les extérieurs)
 - 15 € par enfant (école primaire)
 - gratuit pour les enfants de maternelle ou plus jeunes.

Association Communale de Chasse Agréée

Rappel: L'ACCA organise un repas "sanglier" le samedi 5 mai à partir de 12h à la salle des fêtes.
Prix : 20 € - ouvert à tous

→ Réservations avant le 24 avril auprès de Jean-Paul Mandier (06 70 29 10 75) ou de Ludovic Savoie (06 04 07 95 24)

Don du Sang



La prochaine collecte de sang pour notre commune aura lieu

Le vendredi 1er juin 2018 de 16 h à 19 h à la salle des fêtes de la Baume d'Hostun.

Merci de venir nombreux participer à ce geste qui permet de sauver des vies.

Bibliothèque d'Hostun

Vendredi 27 avril à 20h30 à la Bibliothèque d'Hostun aura lieu une projection sur grand écran de 2 Films du « Club Vidéo de Romans » sur **Le Canal de la Bourne** et **Vercors, mon ami**. Entrée libre

De ferme en Ferme : Édition 2018

Un week-end pour découvrir, toute l'année pour revenir !

Cette année « De Ferme en Ferme » aura lieu **les 28 et 29 avril !**
Drôme, Ardèche et Isère : 22 circuits pour plus de 150 fermes !

De Ferme en Ferme c'est l'occasion

- de découvrir l'agriculture drômoise,
- de visiter des fermes en bénéficiant d'explications sur leurs activités,
- de déguster gratuitement des produits fermiers,
- de rencontrer celles et ceux qui font de la terre leur passion quotidienne,
- de s'engager à consommer plus local en favorisant leurs circuits courts.



Tous les renseignements (programme et circuits) sont à retrouver sur le site : www.defermeenferme.com

Paroisse St Pierre des Monts du Matin

Sur le site de la commune vous pouvez retrouver le lien du site de la paroisse sur lequel vous trouverez toutes les dates des prochaines messes dès leur publication.

samedi 21 avril	18h30 LA BAUME D'HOSTUN	
dimanche 22 mars <i>Quête pour les vocations et les séminaires</i>	9h CHARPEY	10h45 CHATUZANGE
Samedi 28 avril	18h30 BEAUREGARD	
Dimanche 29 avril	10h ALIXAN <i>(P. Marchand)</i>	10h45 CHATUZANGE

MAIRIE DE LA BAUME D'HOSTUN

26730 LA BAUME D'HOSTUN

Téléphone : 04.75.48.42.41

Télécopie : 04.75.48.46.58

Messagerie :

mairie.la.baume.dhostun

@wanadoo.fr

Site internet :

<http://www.la-baume-dhostun.fr>

**Lundi, Mardi
de 8h30 à 12h**

**Mercredi
de 16h à 19h**

**Vendredi
de 11h à 16h30**

**Samedi
de 9h à 12h**

(Ouvert si la date
du jour est PAIRE)

Permanence du Maire :
**Mercredi et Samedi
sur Rendez-vous**

Directeur de publication :
Manuel GUILHERMET,
Maire

Édité et publié par la
MAIRIE DE
LA BAUME D'HOSTUN
en 250 exemplaires

**Prochaine
Vie Communale
fin mai**

Dates à retenir :

18 avril : Cinéma

27 avril : Jeunes retraités + repas « poule-ravioles »

28 avril : Art Floral

5 mai : Repas « Sanglier » de l'A.C.C.A

16 mai : Voyage du Comité des Fêtes

30 mai : Conseil Municipal

1er juin : Don du Sang

9 juin : Fête de l'été

15 juin : Concert Musifolia

1er juillet : Vide Grenier de l'Association de Parents d'Élèves

9 août : Visite Patrimoine Pays d'Art et d'Histoire

Petit avant goût

* Fête de l'été : Concours de pétanque, jeux pour les plus jeunes enfants, Chasse au trésor, concert de Théo, repas « barbecue » et Feu d'Artifice ... retenez bien la date !!

* Concert Musifolia : Concert de musique classique dans l'Église du village à 17h + exposition de peinture ...

* Visite Patrimoine : Visite guidée de notre village avec une guide conférencière de l'Agglo.

+ d'informations dans la prochaine Vie Communale

FERMETURE DE LA MAIRIE

Le secrétariat de la mairie sera fermé

le lundi 30 avril

et du jeudi 10 mai au lundi 20 mai inclus.